

Edité le : 26/08/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG

218 rue de la mairie

63590 AUZELLES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-126822	
Identification échantillon :	LSE2608-16065-1	Analyse demandée par : ARS DT du PUY-DE-DOME
N° Analyse (1):	00226669	N° Prélèvement (1): 00226066
Nature (1):	Eau de distribution	
Point de Surveillance (	FORET DE L'AVENTURE	Code PSV (1): 0000005871
Localisation exacte (1	MARTIBUSSE AVENTURE, ROBINET MITIGEUR ACCEUIL	
	Type de point de prélèvement : distribution / Environnement du robinet propice à un prélèvement : Oui	
	Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Oui / Mode de prélèvement : Robinet /	
	Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Non	
	Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Oui / Type de Robinet : Mitigeur /	
	Conditions de prélèvement :	
	Débit maximum 5-10 secondes puis écoulement débit moyen pendant 2 minutes / Démontage de la partie terminale : Oui	
	Mode de désinfection du robinet : Flambage / Maintien du cône stérile : Oui	
Dept et commune (1):	63 CUNLHAT	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,5978210100	Y : 3,5824031100
UGE (1):	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS	
Type d'eau (1):	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION	
Type de visite (1):	AA	Type Analyse (1): AAS
		Motif du prélèvement (1): CS
Nom de l'exploitant (1):	SIAEP DU BAS LIVRADOIS AUZELLES 63590 AUZELLES	
Nom de l'installation (1):	FORET DE L'AVENTURE	Type (1): UDI
		Code (1): 004230
Réception :	Réception au laboratoire le 21/08/2026 à 18h55	
Prélèvement :	Prélevé le 21/08/2026 à 08h55	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LABOURE Cyril	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
	Conditions de prélèvements : INF	
Traitement :	CHLORE	

.../...

Edité le : 26/08/2026

Identification échantillon : LSE2608-16065-1

Destinataire : SIAEP DU BAS LIVRADOIS

Réception : Réception au laboratoire le 21/08/2026 à 18h55

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Température de l'eau	15.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	6.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	0.12	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	0.14	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	15	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2			0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2				0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Odeur	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	1.1	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	81	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	50		200	1100	#
TH (Titre Hydrotimétrique)	1.87	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	0.42	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Titre alcalimétrique complet (TAC)	1.27	° f	Spectrophotométrie automatisée	ISO/TS 15923-2	0.5				#
Cations									
Calcium dissous	5.5	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	1.2	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01			0.10	#
Anions									
Chlorures	3.90	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	4.80	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	16.10	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#

Identification échantillon : LSE2608-16065-1

Destinataire : SIAEP DU BAS LIVRADOIS

Réception : Réception au laboratoire le 21/08/2026 à 18h55

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Somme NO3/50 + NO2/3	0.32	mg/l	Calcul				1		
Métaux									
Arsenic total	15.2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2		10		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

63AAS26

ANALYSE (AAS) EFFECTUEE AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION + ARSENIC (ARS63-2026)

Eau ne satisfaisant pas aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Arsenic total

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique brute à 25°C

- pH sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Guillaume LAGOURDE
Valideur technique

gullone